



IM10010531000110904

DO/Amab.

Commune d'Eghezée
A l'attention de la Direction générale
Madame Blaise Anne
Route de Gembloux, 43

5310 Eghezée

SECRETARIAT GENERAL

REF: 02.01/STR/STR/

Namur, le 21 septembre 2021.

Objet : Code de la Démocratie locale et décentralisée - Organisation d'un Conseil d'administration ouvert au Public - Demande de publication

Madame la Directrice générale,

Le Code de la démocratie locale et décentralisée prévoit en son nouvel article L1532-1 §2 qu'une fois par an, les intercommunales organisent une séance du Conseil d'administration ouverte au public.

Cette année, la séance publique du Conseil d'administration d'IDEFIN aura lieu le 21 octobre à 18h30 dans les locaux du BEP - Salle Vivace- situés avenue Sergent Vrithoff 2 à 5000 NAMUR (dans le respect des mesures Covid). L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- Présentation du Rapport de gestion 2020

La disposition précitée prévoyant par ailleurs que les date, heures et ordre du jour de cette séance doivent faire l'objet d'une publicité tant sur le site internet du BEP que sur le site des communes ou provinces concernées, pouvons-nous vous demander de faire le nécessaire ?

Pour ce faire, nous vous proposons de renvoyer directement vers le lien ci-dessous et ce afin de permettre éventuellement aux personnes intéressées de nous faire part de leur participation à cette séance.

<https://www.bep.be/actualites/participez-a-un-conseil-dadministration-du-bep/>

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, nos salutations distinguées

R. DEGUELDRE
Directeur Général

Votre correspondant : Triffoy Sébastien, Gestionnaire du Secrétariat des Intercommunales - ☎ +3281717176 - ✉ STR@bep.be
Responsable : Joly Amélie, Directrice - ☎ +3281717165 - ✉ AJO@bep.be